

La Déclaration sur les entreprises multinationales

04/01/2008

L'histoire de la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales remonte bien plus loin que les trois décennies qui nous séparent de 1977, date de son adoption formelle; c'est à la fin des années 1960 que les activités des multinationales ont pour la première fois commencé à attirer l'attention – et chez certains de sérieuses critiques. A ce moment-là, le terme de RSE – responsabilité sociale des entreprises – n'avait pas encore été inventé. «La Déclaration était en avance sur son temps», a récemment déclaré le Directeur général du BIT, Juan Somavia, lors du Multiforum qui marquait le 30e anniversaire de la Déclaration (voir article «en couverture»).

«Elle appartient à l'histoire de l'OIT: nous devons maintenant nous assurer qu'elle appartiendra aussi à son avenir.»

Si l'on regarde en arrière du point de vue d'aujourd'hui, on peut tout simplement s'interroger sur la manière dont l'OIT a réussi l'exploit de produire cette Déclaration. Comme l'a dit M. Somavia, c'était une époque très divisée: «Une époque où il semblait hautement improbable que les partenaires sociaux établissent un consensus sur une question aussi sensible que celle des entreprises multinationales».

Mais, grâce au travail acharné des différentes parties pendant plusieurs années, le consensus s'est révélé possible. Le Conseil d'administration du BIT s'est d'abord mis d'accord en 1971 pour octroyer des fonds afin d'organiser une première réunion sur la relation entre les multinationales et la politique sociale, une décision endossée par la Conférence de l'OIT un an plus tard. La réunion tripartite initiale sur la question s'est tenue en octobre et novembre 1972, elle fut suivie par une réunion similaire en 1976, quand la proposition de rédiger un recueil de directives fut agréée. C'est alors que le travail le plus difficile a débuté: les trois premiers mois de 1977 ont vu un petit groupe de travail tripartite travailler sur le projet détaillé de ce qui allait devenir la Déclaration sur les EMN. Leurs travaux ont débouché sur un texte d'accord qui a été soumis – puis adopté – au Conseil d'administration du BIT en novembre 1977.

La Déclaration a été régulièrement mise à jour, le plus récemment en 2006. Elle est plus que jamais d'actualité aujourd'hui, comme le démontrent les articles de ce numéro de Travail. Vous pouvez la consulter en 16 langues sur www.ilo.org/multi.